

Impôt sur le revenu

l'énergie si, d'une main, on leur donne une subvention et, de l'autre, on leur en retire une partie en impôt. Le programme, tel que conçu pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, est valable. C'est pourquoi j'estime que nous ne devrions pas imposer les subventions que nous accordons dans les huit autres provinces du Canada. Pourquoi les résidents de ces provinces devraient-ils être traités différemment de ceux de la Nouvelle-Écosse ou de l'Île-du-Prince-Édouard?

A l'application de ce programme, le ministre a essayé de s'excuser en disant qu'il y avait un programme spécial pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, car la population de ces deux provinces devait payer des frais d'électricité très élevés. Il a oublié de faire remarquer—

Une voix: Adopté.

M. Crosbie: Non, il n'est pas question de l'adopter. Et on ne le fera pas avant longtemps. Y a-t-il encore quelqu'un à la Chambre qui voudrait adopter cet article, après les dispositions injustes qui s'y trouvent et que je viens d'indiquer? Pas du tout, il ne sera jamais adopté.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Monsieur le président, n'ont-ils donc pas de conscience? Bien sûr, on le voit bien, ils n'en ont pas.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Écoutez ce tapage. Initialement, un programme spécial se justifiait pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard qui devaient payer des frais d'électricité plus élevés que dans le reste du Canada. Le ministre a oublié de faire remarquer qu'en Nouvelle-Écosse, plus de 90 p. 100 des foyers sont chauffés par des fournaies à mazout, et à l'Île-du-Prince-Édouard, 98 p. 100. L'électricité n'entre donc nullement en jeu dans le chauffage domestique. Il n'y a aucun rapport entre le prix élevé de l'électricité et ce programme. Il servira à faire baisser la consommation de mazout en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, ce qui est parfait. C'est d'ailleurs ce qu'on devait faire dans les autres provinces. Cependant, il n'a rien à voir avec les frais d'électricité. La population de Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard ne se chauffe pas à l'électricité, elle utilise du mazout ou du charbon.

Le premier ministre Regan de la Nouvelle-Écosse a mis le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au pied du mur. Il s'est rendu à Ottawa et a littéralement assailli le ministre et le gouvernement, en leur extorquant un programme spécial pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Nous voulons forcer le gouvernement à doter le reste du Canada d'un programme analogue. Bien sûr on va nous rétorquer qu'il serait trop cher de l'appliquer au reste du Canada. On prétend ne pas pouvoir appliquer au reste du Canada ce qui vaut pour la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard. Si l'on n'a pas assez d'argent pour l'appliquer à tout le Canada, on peut s'y prendre progressivement et commencer par les régions qui souffrent le plus du présent malaise économique et qui ont les taux de chômage les plus élevés. On pourrait en étendre l'application à tout le pays dans les trois ou quatre prochaines années. Il faudrait que le programme destiné à la Nouvelle-Écosse et à l'Île du Prince-Édouard soit élargi pour englober les régions qui sont le plus affectées par le chômage ainsi que les régions nordiques en raison de leur climat plus rigoureux. C'est par là que nous devrions commen-

cer pour passer aux autres régions dans quelques années. Il ne faut pas nécessairement faire toutes ces dépenses la même année.

Depuis 20 minutes, je n'ai pas dit un seul mot qui ne soit parfaitement sensé, qui ne donne aux membres du comité une raison valable pour rendre justice aux citoyens qu'ils représentent et justifier leur présence ici. Il est inexcusable que les députés d'en face restent là assis, de crainte d'être réprimandés, et acceptent que leurs commettants deviennent des citoyens de deuxième classe comparés à ceux de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. J'espère que je ne verrai pas cela se produire. J'espère que je verrai les députés du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, du Québec, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest rejeter carrément l'article 6. Qu'on le supprime. Qu'on le raye du bill au nom de l'équité et de la justice.

• (1802)

M. Breau: Le député me permettrait-il une question?

M. Crosbie: Si le député pose une question, je prendrai encore 20 minutes.

M. Breau: Il lui faudra peut-être plus de 20 minutes pour parler raison. A propos de discipline de parti en cas de vote, le député se rappelle-t-il qu'au moment de se prononcer sur le projet de loi sur l'assurance-chômage il n'y a pas très longtemps, alors que les députés de son parti demeuraient ici pour voter il n'a pas eu le courage de rester pour voter contre son parti?

M. Crosbie: Je ne me donnerai pas la peine de répondre à cela.

M. Andras: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le moment me semble bien choisi pour faire ce qu'il n'est pas rare que nous fassions à la Chambre, c'est-à-dire laisser de côté pour un moment nos dissensions politiques pour rendre hommage à l'un d'entre nous, pour qui nous avons tous le plus grand respect. Cela fait en effet trente-cinq ans aujourd'hui que le député de Winnipeg-Nord-Centre a été élu pour la première fois à la Chambre, à l'occasion d'une élection partielle. Il succédait alors à un autre Canadien de marque, M. J. S. Woodsworth. Je ne doute pas que vous soyez tous prêts à vous joindre à moi, en cette occasion, pour lui adresser nos meilleurs souhaits de bonne santé et le remercier de la façon exemplaire dont il sert son pays.

Des voix: Bravo!

M. Peters: Monsieur le président, ayant dû travailler aux côtés du député de Winnipeg-Nord-Centre et ayant dû subir les corrections qu'il apportait constamment à mon anglais, tout comme la Chambre a vu le député modifier constamment son orientation, je propose que vous quittiez le fauteuil, que vous fassiez rapport de l'état de la question et que vous demandiez à siéger plus tard dans la journée.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A la prochaine séance!

M. Peters: A la prochaine séance de la Chambre ou à un autre moment, afin de permettre aux nombreux amis du député de le fêter dans la pièce 200.

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je m'associe aux représentants de tous les partis pour rendre hommage au